



COURSE DE CÔTE DE LA PRINCIPAUTE DE CHIMAY

RÈGLEMENT PARTICULIER

I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

| | |
|---|--|
| Le 26/02/2026 : | Parution du règlement particulier |
| Le 18/05/2026 à 20h00 : | Clôture des inscriptions à droits simples |
| Le 23/05/2026 | |
| de 16h30 à 19h00 : | Vérifications sportives et techniques |
| Le 24/05/2026 | |
| à 08h00 : | Clôture des inscriptions à droits majorés |
| de 08h30 à 12h00 : | Essais officiels chronométrés |
| à 12h45 : | Affichage de la liste des pilotes et véhicules qualifiés |
| à 13h30 : | Début des montées de course |
| A l'arrivée du dernier concurrent : | Affichage du Classement Provisoire Ouverture du délai de réclamation Remise des prix |
| Au moins 30' après affichage du classement provisoire : | Classement Final |

II. ORGANISATION

1. Généralités

- 1.1. Le ROYAL MOTOR CLUB EAU BLANCHE EAU NOIRE organise le(s) 23 et 24/05/2026 la Course de côte Nationale « Open » de la Principauté de Chimay.
- 1.2. N° de Visa RACB Sport : HC-R4-M034 (26/02/2026)

2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

- 2.1. Président du Comité d'Organisation :
Mr. Thérasse Charles
Place des Arzillère – 6590 Momignies
Tél. : + 32 60 51 15 38
Email : mcmichaux@skynet.be
- 2.2. Adresse du secrétariat de l'épreuve :
Mr. Dohy Philippe
Avenue des Sports 10A – 6460 Chimay
Tél. : + 32 471 75 90 44
Email : philippedohy@yahoo.fr
 - A partir du 23/05/2026 à 9h00 :
Adresse : Rue du Grand Prix des Frontières – 6460 Chimay

2.3. Officiels

| | | |
|---|---------------------|-------------------|
| Directeur de Course : | DOHY Philippe | - lic. RACB 2786 |
| Directeur de Course Adjoint : | BROUSMICHE François | - lic. RACB 2787 |
| Responsable de la Sécurité : | BROUSMICHE Simon | - lic. RACB 2788 |
| Homologateur RACB : | BERTRAND Raphaël | - lic. RACB 4150 |
| Starter : | TBC | - lic. |
| Secrétaire de l'épreuve : | TOUBEAU Jean-Claude | - lic. RACB 1571 |
| Responsable des relations Concurrents : | SAVARY Remy | - lic. RACB 2782 |
| Médecin chef : | TBC | - lic. |
| <u>Commissaires sportifs</u> | | |
| Président de collège : | DHONDT Jan | - lic. RACB 2385 |
| Membre : | NOTERMANS Liliane | - lic. RACB 1136 |
| Membre : | REISCH John | - lic. ASAF Bt184 |
| Stagiaire(s) : | BERTRAND Renaud | - lic. RACB 4324 |
| Secrétaire du Collège : | TBC | - lic. |
| <u>Délégués techniques</u> | | |
| Chef de file : | MOSBEUX Jean-Guy | - lic. RACB 3412 |
| Membre : | JANSSEN Stany | - lic. RACB 1749 |

3. Tableau officiel d'affichage

Tout additif, communication et décision, ainsi que les classements, seront affichés au tableau officiel d'affichage situé dans les tribunes du circuit.

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4. Généralités

4.1. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International de la FIA 2026 et à ses annexes, aux Règlements Sportif et Technique des courses de côte du RACB 2026 et leurs annexes, aux règlements du RACB Sport 2026 et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportif et Techniques des courses de côte du RACB 2026 figurent sur les sites web suivants : www.racb.com et www.coursedecote.be.

Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.

4.2. La compétition compte pour le Championnat de Belgique des Courses de Côte.

5. Parcours

L'épreuve se déroulera sur le parcours du circuit de Chimay, qui présente les caractéristiques suivantes:

Longueur de la côte : 2750 mètres.

Pente moyenne : 2 %.

Départ : Altitude : 245 m. Coordonnées GPS : 50°03'07" degrés, min. déc.

Arrivée : Altitude : 251 m. Coordonnées GPS : 50°04'00" degrés, min. déc.

6. Véhicules admis : Pour tout renseignement technique : lb.sport@racb.com

Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la FIA et/ou aux prescriptions techniques du RACB Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les catégories conformes au chapitre II – Classements, Article 2 Groupes et Classes du règlement sportif course de côte 2026 du RACB Sport.

7. Inscriptions

7.1. L'inscription se fera avant le **18/05/2026 à 20h00** en ligne à l'adresse **philippedohy@yahoo.fr** ou en adressant la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractères imprimés, au secrétariat (voir Art. 2.2).

Si cette demande est envoyée par télécopie ou par Email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard avant **le 18/05/2026 à 09h00.**

7.2. Les concurrents et conducteurs qui désirent prendre part à une compétition nationale à l'étranger ne pourront le faire qu'avec l'autorisation préalable de leur ASN. (Art.2.3.8 du Code de sportif de la FIA 2026).

8. Droits d'engagement (Voir Article 7 du Règlement Sportif Courses de Côte 2026)

8.1. 160,00€ avec la publicité facultative de l'organisateur.

Les droits d'engagement sont à payer par virement au compte n° BE36 3630 0854 9881 de l'asbl ROYAL MOTOR CLUB EAU BLANCHE EAU NOIRE avec la mention «CC. Nationale de CHIMAY 2026» et ce, pour le 18/05/2026 au plus tard.

Passé ce délai, une majoration de 50,00€ sera exigée.

8.2. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7.

IV. VERIFICATIONS – PARC FERME

9. Vérifications sportives & techniques

9.1. Les vérifications sportives et techniques se dérouleront le 23/05/2026 de 16h30 à 19h00 et seront situées dans les paddocks du circuit,

9.2. Les vérifications sportives et techniques se dérouleront le 24/05/2026 de 08h00 à 09h30 et seront situées dans les paddocks du circuit,

9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc.) auront lieu dans les paddocks.

9.4. Des vérifications sportives complémentaires se dérouleront le 24/05/2026 de 07h30 à 09h30 pour les concurrents qui n'auront pu être présents la veille et ce, uniquement avec l'accord de la Direction de Course. Des vérifications techniques complémentaires pourront se dérouler en dehors de l'horaire prévu dans l'art. 9.2 et ce uniquement avec l'accord de la Direction de Course et validé par le responsable des Commissaires Techniques.

10. Parc fermé

Le parc fermé est situé dans la pitlane.

V. PRIX ET COUPES, REMISE DES PRIX

11. Prix et coupes

11.1. Les prix, coupes et trophées suivants seront distribués:

Classement par catégorie

- 1^{er} : Coupe + 0.000 €
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Classement par classes

- 1^{er} : Coupe + 0.000 €
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Prix Spéciaux

- 1^{ère} Dame : Coupe
- Inter-Ecuries : Coupe

12. Remise des Coupes et Prix

La remise des prix se déroulera durant le parc fermé. Elle aura lieu à l'endroit suivant : nouvelles tribunes du circuit.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DES COURSES DE COTE 2026
COURSE DE COTE DE LA PRINCIPAUTE DE CHIMAY **Date : 24/05/2026**

CASES RESERVEES A L'ORGANISATION

| Reçu le | Payé le | Vérif. Technique | Vérif. Licence | Groupe/Classe | Numéro attribué |
|---------|---------|------------------|----------------|---------------|-----------------|
| | | | | | |

SVP compléter en lettres capitales et lisiblement

Je soussigné (pilote) Nom : Prénom :
 Adresse : N° :
 Code Postal : Localité : N° Tél. :
 Né le : Adresse e-mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la Course de Côte de la Principauté de Chimay du 24/05/2026, m'engage à en observer toutes les prescriptions de la façon la plus stricte.

Je certifie sur l'honneur que la voiture pour laquelle je sollicite un engagement est conforme à la réglementation ainsi qu'au passeport technique attribué au véhicule et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

A COMPLETER ENTIEREMENT en LETTRES CAPITALES et LISIBLEMENT FAUTE D'ETRE ADMIS

PILOTE

Nom ou Pseudonyme (validé RACB):..... Nationalité :
 N° Licence : Ecurie :

CONCURRENT (écurie)

Nom : N° Licence « Concurrent » :

VOITURE

Marque : Type :
 Cylindrée. : Turbo Groupe : Classe :

Obligatoire pour la Catégorie 1 : Valeur Pf : – FIA Pf ID :

| Catégorie 1 | EX | D | E2-SS | CN/E2-SC |
|--|---|---|---|---|
| 1 <input type="checkbox"/> Pf 15 -> 39 | 11 <input type="checkbox"/> 0 -> 4000cc | 14 <input type="checkbox"/> F3 | 16 <input type="checkbox"/> 0-1600cc | 19 <input type="checkbox"/> 0-1600cc |
| 2 <input type="checkbox"/> Pf 40 -> 79 | CM | 15 <input type="checkbox"/> F3000 | 17 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc | 20 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc |
| 3 <input type="checkbox"/> Pf 80 -> 119 | | 18 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc | 21 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc | |
| 4 <input type="checkbox"/> Pf 120 -> 159 | 13 <input type="checkbox"/> 0 -> 1003cc | | | H |
| 5A <input type="checkbox"/> Pf 160 > 199 | | | | 23 <input type="checkbox"/> Historic |
| 5B <input type="checkbox"/> Pf 200 > 239 | | | | |
| 5C <input type="checkbox"/> Pf > 240 | | | | |

Date : / ... / 2026

Signature du pilote (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

A renvoyer avant le 18/05/2026 à 20h00